

L'OUVERTURE DE LA LEGISLATURE

ELLE A EU LIEU A TROIS HEURES
PRECISES, CET APRES-MIDI,
SOUS LA PRESIDENCE DU LIEU-
TENANT-GOUVERNEUR EN SON
COSTUME OFFICIEL. — LE DIS-
COURS DU TRONE.

Québec, 11. — La quatrième session de la treizième Législature de Québec s'est ouverte à 3 heures précises, cet après-midi, avec plus d'apparat que de coutume à cause de la présence dans l'assistance d'une foule d'uniformes militaires. Le lieutenant-gouverneur, en son costume officiel qu'il étrennait — il n'avait pu le revêtir l'année dernière à cause de sa nomination récente — était entouré de tous ses conseils et de ses aides de camp quand il a donné lecture de l'adresse dont on trouvera le texte plus bas.

Il commence, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, par un couplet patriotique. Le reste est d'un vague voulu et se résume en somme à ceci: malgré la guerre tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pour la province de Québec.

Les conseillers législatifs, en civil, étaient à leur siège et les membres de la Chambre basse, derrière la barre suivant l'usage. Près du trône, les dames, invitées des ministres, des conseiller législatifs, en toilette de l'après-midi, formaient une haie brillante.

Après cette formalité, qui n'a duré qu'une vingtaine de minutes, les députés sont retournés à leurs sièges. L'Orateur les rappelle alors à l'ordre pour entendre le rapport au sujet des vacances qui se sont produites dans la députation: M. Kaine, ministre sans portefeuille, nommé au Conseil législatif; M. Patenaude, député de Laprairie, depuis élu dans Hochelaga au Parlement fédéral, après avoir été nommé ministre du revenu de l'Intérieur; M. Jean Prévost, décédé; M. Charbonneau, nommé gouverneur de la prison de Québec.

Par suite de ces disparitions, il y a quelques changements de sièges à la Chambre. A gauche, M. J. M. Tellier, ancien chef de l'opposition, prend le fauteuil de feu M. Prévost, sur la première rangée, à la droite de M. Cousineau; M. Bérubé, de Yémissequata, prend le fauteuil de M. Tellier, et M. Bernier, de Lévis, celui de M. Patenaude.

Du côté ministériel, il n'y a qu'un seul changement: M. Mercier, ministre de la Colonisation, prend la place de M. Kaine.

Après la nomination d'un comité spécial, chargé de dresser une liste des membres de chaque comité permanent, à la suggestion de sir Lomer Gouin, la Chambre s'ajourne, remettant à demain la prise en considération du discours du trône.

M. Mitchell, trésorier de la province, a été nommé membre de la commission d'économie interne, à la place de M. Kaine, ministre sans portefeuille passé au Conseil législatif. M. Kaine ne faisant plus partie de la Chambre basse, ne peut "ipso facto" être membre de cette commission.

TEXTE DU DISCOURS DU TRONE

Honorables Messieurs du
du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée
Législative,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue dans cette enceinte où vous appellent vos travaux parlementaires.

Bien que les alliés soient sûrs de la victoire finale, la guerre se poursuit sur un théâtre sans cesse agrandi et exige de chacun d'eux un effort de plus en plus considérable. Comme une bonne part de la tâche et des responsabilités communes incombe à l'Empire Britannique, le Canada a fait et continue de faire vaillamment son devoir. Quant à la province de Québec, elle répond généreusement à tous les appels qui lui sont adressés. Pendant que les familles donnent avec libéralité aux diverses oeuvres de secours, nos jeunes gens s'enrôlent en grand nombre pour aller combattre à côté des armées de l'Angleterre et de la France. Au nom de tous les citoyens de cette province, je tiens à renouveler à notre gracieux souverain l'hommage de notre entier dévouement, à l'assurer des vœux que nous ne cessons de faire pour le triomphe de ses armées. Je ne puis, non plus, m'empêcher de témoigner de notre vive admiration pour les soldats qui, par leur bravoure et leur héroïsme, ont jeté tant d'éclats sur la patrie canadienne.)

Il est agréable de constater que la province de Québec, traverse heureusement la crise actuelle et que sa situation économique est généralement bonne.

L'agriculture n'a jamais été plus prospère qu'elle ne l'est en ce moment. Mon gouvernement continue à inciter les cultivateurs à améliorer leurs méthodes de culture, et les cours abrégés qu'il a fait donner dans les différents centres de la province, ont été assidûment suivis et ont déjà produit de bons résultats. Il a également tenu à encourager l'établissement des coopératives, la production du sucre et du sirop d'érable, la préparation des viandes fumées, la culture des fruits, de la graine de tréfle et des graines de semence, ainsi que l'élevage de la volaille. Il a fait surveiller attentivement la fabrication du beurre et du fromage et la qualité de ces produits accuse une amélioration sensible.

Au cours de l'automne dernier, le vingt-cinquième anniversaire du mérite agricole a été célébré avec éclat dans la ville de Québec. Il est certain que cette institution a parfaitement réalisé le but que se proposaient ses fondateurs et qu'elle a largement contribué à inspirer aux cultivateurs l'amour de la terre et la noblesse de leur profession.

Mon gouvernement, s'autorisant des lois que vous avez adoptées relativement au régime des eaux courantes, fait exécuter le barrage des rivières Saint-Maurice et Saint-François. Ces entreprises ne manqueront pas d'accroître et de mettre en valeur les forces motrices accumulées dans ces rivières.

C'est avec plaisir que le vous si-

gnale Une augmentation notable dans le traitement des instituteurs et des institutrices. J'attiré aussi votre attention sur le succès qu'ont remporté les congrès tenus depuis quelque temps par nos commissaires d'écoles.

Sherbrooke n'était pas doté d'une Ecole Normale. Mon gouvernement a décidé de combler cette lacune.

Les travaux de voirie que mon gouvernement a entrepris ont été poussés avec vigueur au cours des dernières saisons. Déjà la route Sherbrooke-Derby-Line a été inaugurée, et tout indique que celles de Montréal-Québec et de Lévis-Jackman seront terminées de bonne heure l'été prochain.

D'autre part, les municipalités continuent l'effort des années précédentes, et c'est l'intention de mes ministres de ne rien négliger pour assurer l'amélioration de notre voirie.

LA COLONISATION

Mon gouvernement n'a pas manqué de favoriser tout spécialement l'oeuvre si féconde de la colonisation, et il est facile de constater que son action n'a pas été vaine. Un grand nombre de colons se sont établis, au cours de l'année dernière, dans la vallée de la Matapédia. L'Abittibi se développe rapidement, ainsi que le démontre le fort noyau de population qui habite ce territoire. La création d'un nouveau district judiciaire, ayant Mont-Laurier comme chef-lieu, est un témoignage des progrès réalisés dans la région située au nord de Montréal.

Le service des mines, en vue d'obtenir de plus amples renseignements sur les gisements du Québec, a fait procéder à des études sur place. Deux intéressants rapports, l'un sur le fer et l'autre sur le cuivre, ont déjà été publiés.

Le service de l'immigration a préparé des brochures de propagande sur notre province, afin d'en faire connaître les avantages et les richesses aux Européens qui songent à venir s'établir en Amérique. Ces brochures ont été distribuées à profusion, et nous avons raison de compter sur la venue, après la guerre, d'un grand nombre d'immigrants.

Le système de primes accordées aux municipalités qui se pourvoient d'appareils pour combattre les incendies, produit de bons effets, et mon gouvernement se propose de le développer davantage. Mon gouvernement a aussi organisé un bureau d'examineurs pour les ingénieurs stationnaires. Ceux-ci se sont empressés de subir leur examen de compétence, et ce service donne entière satisfaction.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Les comptes de l'année passée vous seront distribués et vous constatarez avec plaisir, je n'en doute pas, que les recettes ont encore une fois excédé les dépenses. Vous serez appelés à approuver les prévisions pour l'exercice prochain.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Vous aurez à légiférer sur diverses matières d'intérêt général. J'ai confiance que vous étudierez avec soin les questions relatives aux

Jets qui vous seront soumis, et je demande à la Providence de bénir vos travaux et de répandre ses bénédictions sur toute la population de notre chère province.